

COMMENT REMPLIR VOTRE DÉCLARATION DE SITUATION (DSIT)

FORMULAIRE PAPIER

→ Personnes concernées par la déclaration

- Le résident (allocataire),
- Le cas échéant, son conjoint(e), concubin(e) ou partenaire lié par un Pacs,
- Les enfants ou autres personnes à sa charge.

→ Allocataire (Page 1)

L'**allocataire** est la personne pour laquelle la demande est effectuée (le résident).

Renseignez :

- Nom de famille (nom de naissance),
- Nom d'usage (facultatif),
- Prénoms (dans l'ordre de l'état civil),
- Date et lieu de naissance,
- Nationalité,
- Numéro de sécurité sociale.

Si le résident a déjà été allocataire auprès d'une Caf ou de la MSA, indiquez :

- Le nom de l'organisme,
- Le numéro d'allocataire ou numéro de dossier s'il est connu.

→ Conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e) (Page 1)

Cette information est obligatoire même si le conjoint ne réside pas en foyer.

Si les deux membres du couple résident en foyer, il convient de faire une demande d'aide au logement chacun.

→ Adresse (Page 1)

Indiquez :

- Adresse complète de l'EHPAD (nom de l'établissement, rue, code postal, commune),
- Date d'entrée dans l'établissement,
- Nombre de personnes résidant dans le logement.

→ Situation familiale (Page 2)

Cochez **une seule case** correspondant à la situation actuelle du résident.

La situation familiale doit correspondre à la situation **au moment de la demande**.

→ Enfants ou autres personnes à charge (Page 2)

Cette rubrique est souvent **non concernée** pour les résidents en EHPAD.

Si le résident a encore un enfant à charge, les informations doivent être précisées.

☐ Si aucune personne à charge : **laisser vide**.

→ Situation(s) professionnelle(s) actuelle(s) (Page 3)

Précisez la situation professionnelle actuelle du résident ainsi que la date de début en cochant la case correspondante et précisez les organismes qui versent les pensions de retraite.

☐ Idem pour le conjoint, concubin ou pacsé (si concerné).

→ Déclaration sur l'honneur – Signature

La déclaration doit obligatoirement être :

- Daté,
- Signé.

Si la déclaration est signée par un représentant, indiquez ses nom, prénom, qualité et adresse.

Toute déclaration non signée ne pourra pas être traitée.

→ Informations importantes

- Écrire de manière lisible avec un crayon noir,
- Joindre uniquement les pièces nécessaires,
- Vérifier les signatures avant l'envoi.